

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

MESSEURS,
AUX nombreuses et pressantes sollicitations qui m'ont été faites, de me porter Candidat à la prochaine Election de notre Cité...

Quant à mes principes politiques, ils sont bien connus de vous tous. Il n'est donc pas nécessaire de les énoncer ici.
Il est néanmoins quelques sujets qui sont d'une importance vitale pour le pays...

" La mise en pratique du libre échange avec les pays étrangers, et de la libre navigation de St. Laurent, qui ouvrirait au monde civilisé une entrée à peine connue des autres nations..."

Ces deux mesures doivent, ce me semble, recevoir l'appui cordial de tout homme qui désire avant tout la prospérité de son pays...

Comme citoyens de Montréal, nous devons regretter que depuis la translation du siège du gouvernement dans notre ville, et l'incendie de notre Palais de Justice, l'administration du jour qui semble s'être fait un mérite de négliger les intérêts du Bas-Canada...

Quant aux autres mesures d'intérêt public, mes vœux vous étant bien connus, je termine en vous déclarant que si j'obtins un siège dans le prochain Parlement, je m'efforcerais de remplir, comme par le passé, mon devoir envers mon pays et envers toutes les classes de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être Messieurs, Votre très humble serviteur, L. H. LAFOURNAIE, Montréal, 10 décembre, 1847.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

MESSEURS,

LA réquisition d'une partie importante de mes Concitoyens m'a encore décidé à m'offrir comme votre candidat et à briguer l'honneur de représenter dans le Parlement Provincial la première ville commerciale de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire allusion à mes opinions politiques. Je les ai exprimées sans hésitation partout où j'ai eu occasion de le faire et en toutes circonstances. Mais il est des questions d'intérêt public, quelques unes de beaucoup plus d'importance pour vous, sur lesquelles, en sollicitant vos suffrages, je crois de mon devoir de vous exprimer mes vœux.

Les changements récents introduits dans la politique commerciale du Gouvernement impérial, exigent impérieusement l'application immédiate de principes semblables à notre commerce colonial. Ils demandent de plus de notre part un appel emphatique et unanime à la justice de la Mère-Patrie, pour des amendements aux Lois de Navigation, afin de rendre le St. Laurent libre au commerce du monde et nous permettre non seulement de chercher sur tous les marchés des débouchés pour nos produits, mais aussi de prendre nos objets de consommation, partout où nous pourrions les obtenir à meilleur marché.

Notre cité doit sa prospérité et son avancement au commerce. Dans ces deux dernières années, par suite principalement du Système d'Entrepôt adopté par les Etats-Unis, une grande portion de notre commerce nous a quittée, et les propriétaires fonciers, ainsi que les autres classes de notre population commencent à sentir l'influence fatale d'une diminution au lieu d'un accroissement de prospérité. Et cela encore dans un temps où, si notre commerce et notre industrie étaient libres de toutes restrictions, la position géographique si favorable de notre cité nous permettrait d'avancer rapidement dans la voie des richesses et de la prospérité.

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes les mesures tendant à développer les ressources du pays, soit par la confection de chemins, la construction de ponts, de canaux pour faciliter les transports des produits agricoles et autres du pays au marché le plus avantageux, ou l'ouverture de nouvelles voies de communications avec l'Atlantique.

Privés comme nous l'avons été de toutes protections sur les marchés de la Mère-Patrie et comme on ne peut s'attendre que nous soutiendrons aucunes mesures d'une nature Protectrice en faveur des manufactures anglaises, j'emploierai mes plus grands efforts pour obtenir tous les avantages que la liberté du commerce peut donner et l'application honnête de ses principes aura mon concours et ma voix dans toutes les occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance pour toutes les classes des habitants de cette Province, c'est une loi bien digérée et bien murie pour régler l'émigration qui nous arrive chaque année : des mesures qui corrigent les maux dont nous avons déjà souffert doivent être introduites et soumises à l'attention du Parlement assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple doit être un objet de première importance, je donnerai tout mon concours aux mesures qui seront proposées pour cet objet; mais aucun projet tendant à donner à une portion du peuple une préférence sur une autre, rencontrera mon entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà donnés dans l'accomplissement de mes devoirs publics, pouvaient ni avoir acquis votre approbation ou votre confiance et si vous partagez aujourd'hui mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez bien me donner votre appui et me permettre encore d'entrer dans la Chambre Législative de notre Parlement Provincial, avec toute l'indépendance de mes opinions et une pleine liberté d'action.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obéissant et très humble serviteur, BENJAMIN HOLMES, Montréal, 10 déc., 1847.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

MESSEURS,

L'invitation d'un grand nombre d'entre vous, à l'honneur de demander vos suffrages pour vous représenter dans le prochain parlement, me pousse à venir devant vous aujourd'hui.

Mes principes politiques vous sont connus; il n'est par conséquent inutile de vous en faire une longue exposition. Je demande avec vous messieurs, le gouvernement responsable, mais honnêtement en pratique, composé d'hommes qui, possédant la confiance du peuple, sont seuls propres à conduire les affaires publiques suivant ses volontés, ses besoins et ses intérêts.

Il sera pour moi, messieurs, d'un devoir impérieux, de meconduire dans les mesures qui tendront à favoriser les améliorations qui ont été retardées ou complètement négligées dans le Bas-Canada, depuis l'existence de l'administration actuelle.

Les projets tendant à répandre l'éducation, à développer les ressources du pays, à perfectionner son agriculture, à étendre son commerce, à encourager les manufactures qui existent, ou à en faire naître de nouvelles, rencontreront mon appui bien sincère.

J'aurai mes faibles efforts à ceux des membres de la représentation qui demanderont la liberté du commerce, et l'ouverture de la navigation du St. Laurent aux nations étrangères.

La prospérité de notre pays, messieurs, dépend essentiellement de la facilité des communications intérieures. Je croirai donc de mon devoir de donner mon support aux mesures qui tendront à les améliorer, par la formation de routes nouvelles, par l'amélioration de celles qui existent, par l'établissement de chemins de fer, par l'ouverture de nouveaux canaux, et par l'achèvement de ceux qui sont en voie de construction.

Je ferai, messieurs, tout ce qui dépendra de moi pour veiller aux intérêts particuliers de votre Cité; ainsi, je ferai tous mes efforts pour faire ouvrir le canal projeté, qui doit établir une communication entre le Richelieu et le St. Laurent. Mais dans l'adoption de ce projet, je tâcherai de faire respecter les droits des propriétaires qui pourraient être lésés par le passage de ce canal; je maintiendrai aussi les droits de ceux qui ont éprouvé des dommages par l'établissement du canal de Chambly, et dont nombre d'indemnités ne sont pas encore liquidées.

Enfin, messieurs, je donnerai une attention bien spéciale à vos réclamations pour les pertes que vous avez souffertes pendant nos malheurs; et je m'estimerai très heureux, si par mes efforts persévérants, je puis contribuer à les faire établir à votre satisfaction.

C'est avec ces sentiments que J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et Très obéissant serviteur, PIERRE BEAUBIEN, Montréal, 23 déc. 1847.

THEOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son atelier dans la maison de M. BOUANGRET, rue Notre-Dame.

EDITIONS CANADIENNES DES LIVRES D'ECOLEES NATIONALES.

LES Souverains en publiant les cinquante éditions des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur de leur présenter leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu leur réserver...

La série comprise dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés d'un fort cuir...

- Scholar's Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2s.
A B C and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2s.
The First Book of Lessons. 2s.
The Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 2s.

- An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Diagrams, in two parts. 1s. 6d.
Large Outline of Maps, the Sea of Rhenus, Virginia, Europe, Asia, Africa, Greenland and Western Hemisphere, Canadian and Polar. Price 7s. 6d. each.

Ces livres forment un système complet d'Education; et ceux qui ont puise leurs commissions, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de leur activité, en cela qu'ils ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humanitaires.

Les éditions présentées ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. On fera une réduction de prix très libérale au Commerce, aux Marchands de la campagne et aux Distributeurs.

- THE CANADIAN PRINTER.
Mason's Primer.
First and Second Reading Books.
Mason's Spelling Book.
Webster's Spelling Book.
The English Reader, by Murray.
An Abridgement of English Grammar, by Murray.
Murray's Large Grammar.
The High price at which former editions were sold, alone prevented the sale of English School Books from being introduced into this country...

ARMOUR & RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely colored: The Western Hemisphere; North America; South America; Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; British Possessions in the United States; America.

HOTEL DONEGANA.

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, à l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables aux résidents, il peut maintenant continuer son SPLENDEUR...

LA REVUE CANADIENNE AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies...

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt. Le temps est gros d'avenir, et pour nous habitants des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon...

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offriront un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal. Puis viendront les grandes questions de la REFORME ELECTORALE ET PARLEMENTAIRE, LA LIBERTE DE COMMERCE, L'EDUCATION NATIONALE, L'ABOLITION DES LOIS DE NAVIGATION, LA LIBRE NAVIGATION DU ST. LAURENT, LA REFORME DU TARIF DES POSTES, ETC., ETC., ETC.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MOEURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848. Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courier des Etats-Unis...

L'ALBUM LITTERAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848. Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courier des Etats-Unis...

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avant sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé. Il ne sera fait aucun changement dans les prix et les conditions d'abonnement de la REVUE CANADIENNE et de l'ALBUM LITTERAIRE. — Montréal 8 Janvier 1848.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement. Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM de la part d'instuteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.